

# ASSEMBLÉE NATIONALE

10 juin 2025

---

POUR LA REFONDATION DE MAYOTTE - (N° 1470)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CL462

présenté par  
M. Philippe Vigier, rapporteur

-----

### ARTICLE PREMIER

### RAPPORT ANNEXÉ

À la troisième phrase de l'alinéa 163, substituer au mot :

« dédiés »

le mot :

« destinés ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement est rédactionnel.